



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des commissaires

SÉANCE DU 19 AVRIL 2011 Volume 13 - numéro 11

Procès-verbal de la séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 19 avril 2011 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac.

Sont présents : Mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Ancil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, madame Hélène Pelletier et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Bernard D'Amours, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, Jacques Charest, directeur des Services éducatifs, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Mesdames Anne Basque, Anne-Marie Morin, messieurs France Dubé et Jean-Pierre Gagnon, commissaires.

PRÉSIDENTE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

et résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 mars 2011 - # 10
- 5.0 Rapport du comité de parents
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Calendrier scolaire 2011-2012
 - secteur jeunes
 - secteur adultes
 - formation professionnelle
 - MFR
 - 6.2 Démolition du bâtiment «École Maria-Goretti»
 - 6.3 Soumissions – travaux d'entretien et réparation des bâtiments
 - 6.4 Affectation 2011-2012 – personnel cadre d'établissement
- 7.0 Varia
 - 7.1 Réseaux sociaux
- 8.0 Période de questions
- 9.0 Prochaine séance
- 10.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-639-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MARS 2011 - # 10

Diane Valcourt, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 15 mars 2011 - # 10, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-640-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Hélène Pelletier, représentante du comité de parents, donne le compte rendu de la réunion du 11 avril 2011. Les principaux sujets discutés furent :

- Rencontre avec monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint et responsable des services financiers, qui est venu tracer un portrait de la situation financière de chaque établissement de la Commission scolaire et a donné un résumé des prévisions budgétaires pour l'année 2011-2012;
- Présentation des différents rapports : trésorerie, colloque régional à Rimouski et congrès de la FCPQ;
- Discussion sur le décrochage scolaire;
- Discussion sur l'intimidation à l'école.

CALENDRIERS SCOLAIRES 2011-2012

- secteur jeunes
- secteur adultes
- formation professionnelle
- MFR

Le directeur des services éducatifs, monsieur Jacques Charest, présente le projet de calendrier scolaire 2011-2012 pour le secteur jeunes et précise le processus de consultation effectué ainsi que les différentes modifications suggérées et commente celles-ci.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente, quant à lui, les projets de calendriers scolaires pour les secteurs de la formation professionnelle, de la formation générale adultes et de la Maison familiale rurale pour l'année 2011-2012.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

CONSIDÉRANT que le processus de consultation de rigueur a été mené auprès de l'ensemble des intervenants concernés;

CONSIDÉRANT que le projet présenté a fait l'objet du processus de consultation prescrit;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE le projet de calendrier scolaire 2011-2012 pour le secteur jeunes soit adopté comme présenté séance tenante;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-641-CC)

CONSIDÉRANT que le processus de consultation de rigueur a été mené auprès de l'ensemble des intervenants concernés;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Diane Valcourt, et résolu :

QUE les projets de calendriers scolaires 2011-2012 pour les secteurs de la formation professionnelle, de la formation générale adultes et de la Maison familiale rurale soient adoptés comme présentés séance tenante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-642-CC)

DÉMOLITION DU BÂTIMENT «ÉCOLE MARIA-GORETTI»

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle que la Commission scolaire a reçu l'autorisation du MELS de procéder à la démolition du bâtiment connu comme étant l'École Maria-Goretti sis au 112, rue Saint-Joseph à Saint-Michel-du-Squatec. Monsieur D'Amours précise également, qu'étant donné les obligations légales reliées à une telle opération, il y a lieu de nommer une firme conseil pour la conception des plans et devis nécessaires à ladite démolition.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'autorisation de la Direction générale du financement et de l'équipement du MELS;

CONSIDÉRANT que la firme «Roche Ltée Groupe Conseil» a déjà effectué l'étude de la structure du bâtiment;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la firme «Roche Ltée Groupe Conseil» à concevoir les plans et devis nécessaires en vue de la démolition du bâtiment connu comme étant l'École Maria-Goretti sis au 112, rue Saint-Joseph à Saint-Michel-du-Squatec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-643-CC)

SOUMISSIONS – TRAVAUX D'ENTRETIEN ET RÉPARATION DES BÂTIMENTS

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente les projets d'investissement qui ont fait l'objet d'appel d'offres et dont le conseil des commissaires doit retenir le plus bas soumissionnaire conforme qui réalisera les travaux d'entretien et réparation requis.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

Bâtiment Notre-Dame-des-Neiges (Trois-Pistoles)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection des toitures du bâtiment Notre-Dame-des-Neiges à Trois-Pistoles (sous-centre administratif);

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 7 avril 2011, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Les Toitures Estbec inc.» de Cacouna pour la somme de 106 500 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Les Toitures Estbec inc.» de Cacouna pour la réfection des toitures du bâtiment Notre-Dame-des-Neiges à Trois-Pistoles (sous-centre administratif);

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-644-CC)

École Marie-Reine-des-Cœurs (Pohénégamook)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Alfred Pelletier, Architecte» de Rivière-du-Loup pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection de la toiture de l'École Marie-Reine-des-Cœurs de Pohénégamook;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Alfred Pelletier, Architecte» suite à l'ouverture, le 14 avril 2011, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «J.C.O. Malenfant inc.» de Saint-Jean-de-Dieu pour la somme de 72 000 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «J.C.O. Malenfant inc.» de Saint-Jean-de-Dieu pour la réfection de la toiture de l'École Marie-Reine-des-Cœurs de Pohénégamook;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-645-CC)

Couvent Saint-Rosaire (Pohénégamook)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Alfred Pelletier, Architecte» de Rivière-du-Loup pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection de la toiture du Couvent Saint-Rosaire de Pohénégamook;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Alfred Pelletier, Architecte» suite à l'ouverture, le 14 avril 2011, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Les Toitures Estbec inc.» de Cacouna pour la somme de 56 980 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Les Toitures Estbec inc.» de Cacouna pour la réfection de la toiture du Couvent Saint-Rosaire de Pohénégamook;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-646-CC)

École La Marguerite (Auclair)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour le remplacement des fenêtres et des portes et la réfection d'une partie des murs extérieurs à l'École La Marguerite d'Auclair;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 14 avril 2011, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Construction J.M. inc.» de Rivière-du-Loup pour la somme de 161 030 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Construction J.M. inc.» de Rivière-du-Loup pour le remplacement des fenêtres et des portes et la réfection d'une partie des murs extérieurs à l'École La Marguerite d'Auclair;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-647-CC)

École Gérard-Collin (Cabano)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour le remplacement des fenêtres et des portes à l'École Gérard-Collin de Cabano;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 15 avril 2011, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 179 900 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long pour le remplacement des fenêtres et des portes à l'École Gérard-Collin de Cabano;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-648-CC)

École secondaire (Dégelis)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la reconstruction de l'escalier d'issue de l'aile A Sud à l'École secondaire Dégelis;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 18 avril 2011, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 155 375 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Andrée Truchon, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la reconstruction de l'escalier d'issue de l'aile A Sud à l'École secondaire Dégelis;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-649-CC)

École secondaire l'Arc-en-Ciel (Trois-Pistoles)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection des salles de douches des filles à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 19 avril 2011, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Kamco Construction inc.» de La Pocatière pour la somme de 229 500 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame
Chantale Desjardins, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Kamco Construction inc.» de La Pocatière pour la réfection des salles de douches des filles à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-650-CC)

AFFECTATION 2011-2012 – PERSONNEL CADRE D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente et explique les modifications qu'il suggère au niveau de l'affectation des directions d'établissement pour l'année scolaire 2011-2012.

De plus, monsieur D'Amours explique, qu'après analyse des besoins au niveau des postes de gestionnaire administratif d'établissement, il y a lieu de réduire les effectifs d'un poste. En conséquence, il recommande la mise à pied, effective au 1^{er} juillet 2011, du dernier entré en fonction.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins au niveau des effectifs cadre des établissements pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT les processus de consultation effectués auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs abolisse un poste de gestionnaire administratif d'établissement à compter du 1^{er} juillet 2011;

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs procède à la mise à pied, effective au 1^{er} juillet 2011, de monsieur Jean-Paul Lavoie, dernier gestionnaire administratif d'établissement embauché.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-651-CC)

RÉSEAUX SOCIAUX

La commissaire, madame Diane Valcourt, désire savoir si les commissions scolaires du Québec sont en retard par rapport à l'Ontario concernant les dispositions à prendre face à la gestion des réseaux sociaux.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne, qu'actuellement, on ne perçoit pas une problématique d'importance par rapport aux réseaux sociaux mais que la réflexion débute sur le sujet. Il s'agit là d'un dossier d'une grande ampleur et qu'il est fort probable, qu'au niveau national, les commissions scolaires seront guidées sur le sujet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

On s'informe sur le lavage des mains dans les écoles.

On s'informe si la Commission scolaire est en mesure, actuellement, de connaître les économies d'énergie suite aux travaux de réfection à l'École des Verts-Sommets et, enfin, on désire savoir quel est le rendement de l'érablière du Centre acéricole.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, donne les informations qu'il possède et fera parvenir les données requises lorsque celles-ci seront disponibles.

PROCHAINE SÉANCE

Le 17 mai 2011 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-652-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, sec. générale